

Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1970)

Heft: 12

Artikel: L'assimilation entre consonnes en français parlé

Autor: Monnin, P.E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du bernois			du français		
i	tsit	(Zeit)	i	riʃ	(riche)
i:	ri:s	(Reis)			
ɪ	rlss	(Riss)			
ɪ:	rl:s	(Riese)			
e	rets	(redet es?)	ə	səla	(cela)
e:	re:s	(Andreas)	e	se	(ces)
ä	tsält	(Zelt)	ɛ	tɛr	(terre)
ä:	tsä:te	(zehnte)			
a	sat	(satt)	a	batɔ̃	(battons)
a:	sa:t	(Saat)	ɑ̃	bɑ̃tɔ̃	(bâton)
u	tsue	(zu)	u	pul	(poule)
u:	ru:x	(rauh)			
U	grUx	(Geruch)	o	roz	(rose)
U:	tsU:g	(Zug)			
o	ross	(Ross)	ɔ	brɔs	(brosse)
o:	mo:s	(Moos)			
y	tsyge	(Zeuge)	y	kyr	(cure)
y:	fy:r	(Feuer)			
Y	fYr	(für)			
Y:	sY:n	(Söhne)			
ö	bös	(Autobus)	ö	pö	(peut)
ö:	bö:s	(böse)	œ	pœr	(peur)
ie	siex	[Fluchwort]	ẽ	brẽ	(brin)
ue	suex	(suche!)	œ̃	brœ̃	(brun)
ye	myest	(Müsste)	ã	blã	(blanc)
ei	reix	(reiche!)	õ	blõ	(blond)
öi	röikxe	(räuchern)			
ou	roux	(Rauch)			

L'assimilation entre consonnes en français parlé

L'usage du laboratoire de langues pour l'entraînement phonétique permet d'isoler certains phénomènes qu'un enseignement traditionnel aurait tendance à ignorer. C'est ainsi qu'en français parlé, l'assimilation interconsonantique mérite d'être examinée. Dans son article sur La rédaction de bandes de phonétique corrective (*Bulletin CILA* 9, 12–20), Mme F. Redard fait allusion à ce problème; en vue d'applications pratiques, nous avons tenté non pas de faire le point sur les différents avis déjà publiés, mais de dégager certaines normes des nombreux exemples recueillis grâce à la collaboration de Mme Redard elle-même et d'A. Gilliard.

En dehors des quelques formes fixes attestées par les dictionnaires de phonétique, telles:

médecin [ts]; obtenir, subtil [pt]; absorber, absolu [ps]; anecdote [gd]; etc. . .

un grand nombre d'assimilations sont produites dans la chaîne parlée par la juxtaposition occasionnelle de consonnes, juxtaposition provoquée par les élisions de [ə] caducs. Voici quelques exemples:

[avegzɛl]	"avec zèle"
[œnozɔpule]	"un os de poulet"
[siʃparl]	"si je parle"
[dãdøzgød]	"dans deux secondes"
cf. [dãzynsægød]	"dans une seconde"

Si de telles assimilations se font automatiquement chez un locuteur de langue maternelle française, elles posent des problèmes à tout étudiant non-francophone, auquel l'orthographe, voire la transcription phonétique des mots isolés, ne sont d'aucun secours.

1. On peut distinguer 2 types d'assimilation interconsonantique:

a) *l'élision complète* des liquides finales de mots devenues interconsonantiques dans la chaîne parlée.

Exemples:

[katsu]	"quatre sous"
[etkapabdə]	"être capable de"
[pøtetkəlotkablaf]	"peut-être que l'autre câble lâche!"

Ces élisions, plus ou moins acceptables, sont très fréquentes dans la langue parlée!

b) *la modification de la sonorité*, assourdissement des consonnes sonores et, inversement, sonorisation des sourdes (cf. les quelques exemples déjà cités). Ces modifications sont indispensables pour une prononciation correcte de la langue parlée.

2. Quel est le *degré* de ces modifications? Peut-on prétendre, par exemple, que l'indice de sonorité d'un [t] ou d'un [s] s'identifie à celui des correspondants respectifs [d] ou [z] lorsqu'il y a assimilation? D'autre part, la différence entre sourdes et sonores réside-t-elle exclusivement dans cette variation de l'indice de sonorité? Il ne nous a pas été possible de procéder à

des évaluations statistiques ou instrumentales; aussi les quelques remarques qui suivent devraient-elles faire l'objet d'une vérification objective.

Le degré d'assimilation semble être variable; il serait fonction

a) *de la fréquence des juxtapositions.*

En comparant les deux paires minimales suivantes:

A) "Vous l'achetez? "

B) "Vous la jetez? "

A') "Tu laisses ton frère."

B') "Tu lèses ton frère."

on constate que l'assourdissement de la sonore est nettement plus marqué dans l'expression B) que dans l'expression B'). En fait, les deux premières expressions ne constituent plus une paire minimale, puisque toutes deux peuvent être prononcées de la même façon: [vulaʃte]; dans *jeter*, la juxtaposition répétée de [ʒ] et de [t] aboutit à la prononciation [ʃt]. L' "usure phonétique" est par contre moins prononcée pour le verbe *léser*, plus rare et dont le [z] n'est pas nécessairement suivi du phonème [t]; l'assimilation sera donc moins marquée, le locuteur aura tendance à faire l'effort articulatoire nécessaire pour que sa prononciation de B') soit distincte de celle de A').

b) *de la durée des phonèmes.*

L'articulation des constrictives, par opposition à celle des occlusives, implique une tenue plus longue et une certaine durée, qui peut être mise à profit pour une modification de la sonorité. Ainsi dans une expression telle que "l'oeuf de Pâques", la sonorisation de [f] par [d] peut n'avoir lieu qu'après l'attaque du phonème, alors que le [d] juxtaposé à [f] dans une expression telle que "l'oiseau de feu" se prononcera nettement comme un [t] (à moins que le [ə] interconsonantique ne soit maintenu).

c) *de la rapidité d'élocution.*

Plus un locuteur parle vite, plus les assimilations sont marquées; plus le débit est rapide, moins il est compatible avec l'effort qui consiste à modifier la sonorité en passant d'une consonne à l'autre. Sous l'effet de la nervosité, par exemple, un père de famille fera certainement de [ʒ] un [ʃ] en disant brusquement "mange ta soupe! "

En définitive, les expressions peu courantes, la lenteur d'élocution et l'absence de motivation devant être proscrites dans l'enseignement d'une langue vivante, on aura avantage à ne pas prendre en considération les quelques fluctuations possibles du degré d'assimilation et à admettre que la

sonorisation ou l'assourdissement d'une consonne rend celle-ci identique à sa correspondante sonore ou sourde. On évitera ainsi bien des peines aux étudiants en leur conseillant carrément de faire de

[d]	un	[t]	dans	"un peu de pain"
[k]	un	[g]	dans	"chaque jour"
[s]	un	[z]	dans	"une grosse dame"
[v]	un	[f]	dans	"une grave faute" ([f] géminé), etc. . .

Leur prononciation s'améliorera sensiblement et il ne sera plus question de [ə] interconsonantiques d'appui.

3. Un point important reste à élucider: lorsque deux consonnes de sonorité différente sont juxtaposées, laquelle l'emporte, de quelle façon l'assimilation se produit-elle?

Il convient tout d'abord de faire une distinction entre deux catégories de consonnes:

- les *nasales* et les *liquides*, qui ont un caractère passif (récessif),
- les *occlusives* et les *constrictives*, qui ont un caractère actif (dominant).

Nous avons constaté que ni les nasales, ni les liquides n'ont la faculté d'assimiler, c'est-à-dire de sonoriser, une consonne voisine. En revanche, leur propre sonorité peut s'altérer sous l'influence d'occlusives ou de constrictives sourdes juxtaposées. Cet assourdissement n'est pas fonction de la succession des phonèmes, la consonnes active pouvant se trouver en première ou en deuxième position, voire entre deux consonnes passives.

Relevons en passant que la transcription phonétique, pas plus que l'orthographe, ne rend compte de la distinction entre sonores et sourdes à propos des nasales et des liquides; le caractère non phonologique de ces oppositions peut expliquer une telle lacune. Il faut reconnaître par ailleurs que pour la majorité des étudiants, l'assourdissement de [m], [n], [l] et [r] ne pose pas de problème. Par contre, chez des locuteurs germanophones et anglophones surtout, on constate fréquemment l'assourdissement incorrect d'une occlusive ou d'une constrictive juxtaposée à un [r]; il y aura ainsi confusion articulatoire de formes telles que:

"un gris" avec "un cri"	[kri]	
"je veux le peindre" avec "je veux le peintre"	[ʒəvølpētr]	
"il bougera" avec "il bouchera"	[ilbuʃra]	etc. . .

(cf. les 2 bandes de phonétique corrective élaborées par Mme Redard, *Catalogue CILA des bandes magnétiques pour l'enseignement des langues*

étrangères 2, 1970, 10), confusion qui s'explique par l'absence de [r] uvulaire dans le système articulatoire de la langue maternelle; pour éviter le [r] apical ou rétroflexe, l'étudiant aura recours, provisoirement du moins, non pas au [r] uvulaire, mais au [X], phonème exclusivement sourd et dont le caractère actif entraînera l'assimilation des consonnes sonores juxtaposées.

Si l'ordre dans lequel les consonnes se suivent n'a pas d'importance lorsque l'une des deux est passive, on peut affirmer en faisant abstraction de quelques exceptions rencontrées d'ailleurs dans des formes fixes exclusivement ("svelte", "subsister", "subside", "cheval", "cheveu", et quelques autres plus rares) que *l'assimilation interconsonantique en français parlé est régressive*; lorsque les deux consonnes juxtaposées ont des indices de sonorité différents, il y a ajustement en faveur de la seconde. Si cette dernière est sonore, le groupe consonantique sera donc sonorisé; exemples:

[p] + [d] = [bd]	"il frappe dur"	[ilfr ab dʏr]
[t] + [d] = [ḁ]	"une bête de somme"	[ynbeḁḁsɔm]
[k] + [ʒ] = [gʒ]	"depuis que j'ai mangé"	[dəpuigʒemāze]
[f] + [b] = [vb]	"le grand chef blanc"	[ləgrāf ev blā]
[s] + [g] = [zg]	"c'est ce gamin"	[sezg am ẽ]
[ʃ] + [ʒ] = [ʒ]	"mâche gentiment"	[maʒ ā timā]

alors qu'un assourdissement s'expliquera par la présence d'une consonne sourde en deuxième position; exemples:

[b] + [t] = [pt]	"le globe terrestre"	[ləgl ɔp terestr]
[d] + [ʃ] = [tʃ]	"pas de chance"	[pat f ās]
[g] + [k] = [k]	"une longue querelle"	[ynl ōk ərəl]
[v] + [t] = [ft]	"lave-toi"	[laft ɔ a]
[z] + [k] = [sk]	"tu pèses combien? "	[tɥpe sk ɔbjẽ]
[z] + [s] = [ʃs]	"du linge sec"	[dyl ẽf sek]

L'assimilation interconsonantique régressive se retrouve-t-elle dans la prononciation d'autres langues, ou les processus sont-ils différents? C'est ce qu'il conviendrait d'examiner systématiquement pour améliorer encore l'enseignement du français parlé.

Université de Neuchâtel
Centre de linguistique appliquée
CH 2000 Neuchâtel

P.E. Monnin